

5àSec GROUP
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 16 916 759,19 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts, je rends compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et des perspectives d'avenir.

Le Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Présentation des Etats financiers

Je vous précise tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés comportent des modifications par rapport à ceux de l'exercice précédent la société a pour la première fois appliqué le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers ce qui a une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les incidences sont explicitées dans l'annexe au bilan.

SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE DE L'EXERCICE

Notre Société a poursuivi son activité de gestion de ses participations sur le marché du traitement du textile, en principe elle n'exerce aucune autre activité. Elle a cependant perçu en 2025 des produits au titre de prestations de services s'élevant à 5 593 €.

Le résultat d'exploitation constitué quasi exclusivement de charges est de - 123.991 €, ce sont les charges de structure.

Le résultat financier est de -92.414 €, il est constitué :

- pour produits par les intérêts que versent les filiales qui bénéficient d'avances de fonds.
- par les intérêts servis sur la dette à l'égard de la société tête du Groupe, KlinCare Group

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements le résultat comptable de la société 5àSec Group enregistre une perte de 216.405 €.

La société n'a pas développé d'activité de Recherche et Développement pour l'année 2025.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice 2025.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement notable n'est survenu.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de la société demeurent liées à celles de ses filiales, celles-ci ne distribuant pas de dividendes la société sera encore en perte à la clôture 2026.

AUTRES INFORMATIONS

1. Affectation du résultat – distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 216.405 € diminué du report à nouveau créditeur de 4.678.738 €, soit la somme de 4.462.333 € en report à nouveau.

La société n'a fait aucune distribution de dividendes sur les trois derniers exercices clos.

2. Réintégrations fiscales

Il a été réintégré dans notre résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI la somme de 12.126 €, qui n'a pas donné lieu à imposition la société étant déficitaire.

3. Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans notre société par ses salariés est de 0.

- Actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées :
 - o dans le cadre de plan d'épargne d'entreprise Néant
 - o dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise Néant
- Actions incessibles détenues par le personnel de la société, dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise Néant
- Acquisition par la société de ses propres actions en vue de leur attribution aux salariés, dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise Néant
- Opérations réalisées au titre d'options d'achat ou de souscriptions d'actions, réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la société. Néant.

4. Prise de participation et cession

La société n'a pris aucune participation en 2025 ni cédé de titres.

5. Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du code de commerce modifié par l'ordonnance du 4 Mai 2017 il sera fait mention dans le registre d'assemblée des conventions conclues.

6. Filiales

Nos filiales et les sociétés contrôlées exercent les activités suivantes :

- Activité de holding : 5àSec Latam
- Activité de Master Franchise à l'international (DCI) en traitement des textiles et vente de matériel de pressing
- Activité d'exploitation de magasins de traitement des textiles, de prestations de service dans le domaine du traitement du textile, mise à disposition de boîtes avec relevé du linge pour sous-traitance, de blanchisserie et de traitement du textile dans un cadre BtoB, toutes les sociétés hormis les deux susvisées.

La société détient directement les sociétés suivantes dont les chiffres clés sont dans le tableau ci-après.

Société	Pays	Devise	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Dépréciation sur titres	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec RIF	France	EUR	20 895 321	-6 160 638	42 696 858	25 161 122	53 864	38 265 819	-4 799 142
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	500 0	-2 640 079	7 807 839	5 855 879	282 706	16 926 142	- 975 582
DCI	Suisse	CHF	200 000	-2 387 190	9 055 144	6 260 075	2 797 563	2 812 307	1 270 870
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	630 720	63 072	3 728 138	1 176 499	0	7 940 271	518 989
5asec Latam	France	EUR	302 548	-746 111	7 324 530	7 324 530	314 154	0	-21 873
5asec Espagne	Espagne	EUR	100 000	306 408	7 100 481	4 285 081	747 114	6 429 661	-286 858
5asec Portugal	Portugal	EUR	100 000	209 185	5 071 617	1 718 730	0	5 799 740	24 334

Outre les sociétés ci-dessus la société détient indirectement plus de 50% du capital de la société 5àsec France.
La société 5àsec France a dégagé une perte.

Les sociétés françaises qui sont sous plan de continuation ont remboursé intégralement en 2025 les dettes qui étaient sous plan, le remboursement a été fait au moyen de fonds avancés par la société tête de groupe.

Les activités des sociétés d’exploitation sont en 2025 en récession.

Le coût du financement intra-groupe a augmenté en 2025.

6 Récapitulatif des échéances fournisseurs et créanciers

Le récapitulatif des échéances est ci-joint.

8 Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société et détention du capital de la 5àSec Group

La société détenant notre capital à 100 % et consolidant nos comptes est la société :
KlinCare Group, SAS au capital de 53.016.030 euros, dont le siège est 20 Rue du Sentier, 75002 Paris
RCS Paris 831 151 501.

9 Renouvellement mandat du Commissaire aux Comptes

Le mandat de notre Commissaire aux Comptes la société DELOITTE ET ASSOCIES vient à expiration, nous vous proposons de le renouveler pour une durée de six exercices.

Telles sont, cher Associé, les informations que je tenais à vous communiquer pour vous permettre de vous prononcer en pleine connaissance de cause sur le texte des décisions proposées.

M. Olivier BOCCARA
Représentant de la Présidente

DocuSigned by:
Olivier Boccara
7B9AC8C7163C410...

« ANNEXE 4-1 À L'ARTICLE A. 441-2

MODÈLE TYPE DE TABLEAUX UTILISÉS POUR PRÉSENTER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNÉS À L'ARTICLE D. 441-4

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non régliées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non régliées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0					2						
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0 TTC	0k€ TTC	2k€ TTC	0 TTC	0 TTC	2k€ TTC						
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0% TTC	0% TTC	1% TTC	0% TTC	0% TTC	1% TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures	N/A											

DS
BB

KlinCare Group
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 53.016.030 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ASSOCIES DU 28 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit juillet à 10 heures 15, les associés se réunis en assemblée Générale, au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier BOCCARA, Président en exercice.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les 12 associés présents ou représentés, possèdent 52.928.050 actions, sur les 53.016.030 actions ordinaires et de préférence composant le capital social, représentant 52.928.050 voix sur les 53.016.030 voix ayant droit de vote qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

M. le Président constate que :

- . le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- . Monsieur Jean LEBIT Co-commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président indique que le Président du Tribunal des activités économique de Paris a le 21 juin 2026 rendu une ordonnance autorisant la prorogation du délai de réunion de l'assemblée d'approbation des comptes au 30/09/2026.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence signée des associés
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- Le rapport du Président établi en application de l'article L225-197-4 du code de commerce
- Le rapport de gestion sur les comptes et les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions
- Le bilan, le compte de résultat et leurs annexes
- Les comptes consolidés

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition dans les délais statutaires. L'assemblée lui en donne acte.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président établi en application des dispositions de l'article L.225-197-4 du code de commerce, sur l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux,
- Rapport du Président sur la gestion de la société et sur la gestion du groupe consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et les comptes consolidés,
- Approbation desdits rapports, des comptes de la société et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quitus au Président,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, approbation dudit rapport et des mentions qui y sont portées,

DS
AB

- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne acte au Président de lui avoir soumis son rapport établi en application de l'article L 225-197-4 du code de commerce sur l'attribution d'actions gratuites a droit de préférence de catégorie 1 - AGADP1 aux mandataires sociaux et salariés de la société et de ses filiales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de la société et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve les dépenses non déductibles du résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI d'un montant de 6.164 €, n'ayant entraîné aucune charge d'impôt, la société étant fiscalement déficitaire.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport ainsi que les mentions qui y sont portées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 45.750 € augmenté du report à nouveau débiteur de -903.537 €, soit la somme de -949.287 € en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

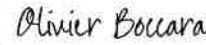
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet de procéder aux formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

LE PRESIDENT

M. Olivier BOCCARA

DocuSigned by:

7B9AC8C7163C410...

KlinCare Group
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 53.016.030 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

COMPTES CONSOLIDES

24

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Olivier Boccara
7B9AC8C7163C410...

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Actifs non courants				
Ecart d'acquisition	5	32 859	31 776	31 519
Immobilisations incorporelles	5	20 618	20 255	19 600
Immobilisations corporelles	6	33 985	35 133	37 506
Autres actifs non courants	7	3 153	3 096	3 087
Impôts différés	21	1 524	1 519	1 365
Total actifs non courants		92 140	91 778	93 077
Actifs courants				
Stocks	8	1 988	1 891	2 079
Créances Clients	9	5 778	6 227	6 954
Autres actifs courants	9	2 434	1 875	2 322
Actifs financiers courants	10	-	-	-
Créances d'impôts courants	9	7 250	3 006	4 025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	9 319	8 332	4 128
Total actifs courants		26 769	21 332	19 507
TOTAL ACTIFS		118 909	113 110	112 584
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres				
Capital	11	53 016	52 881	52 273
Prime liée au capital		10	10	-
Réserves consolidées		(16 681)	(17 410)	(11 484)
Résultat		2 512	775	(6 336)
Capitaux propres - part du groupe		38 858	36 256	34 453
Intérêts minoritaires		0	0	0
Total capitaux propres		38 858	36 256	34 453
Passifs non courants				
Passifs financiers non courants	12	27 026	25 227	25 091
Avantages au personnel - part non courante	13	3 120	3 362	2 707
Provisions - part non courante	13	7 645	7 497	7 285
Impôts différés passifs	21	2 781	2 789	2 780
Autres passifs non courants		98	224	799
Total passifs non courants		40 670	39 099	38 662
Passifs courants				
Passifs financiers courants	12	10 638	11 646	13 249
Provisions - part courante	13	50	(10)	3
Dettes fournisseurs	14	8 384	9 890	11 083
Dettes d'impôts courants	14	8 401	5 273	4 123
Autres passifs courants	14	11 909	10 956	11 011
Total passifs courants		39 381	37 755	39 469
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		118 909	113 110	112 584

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2025

2.COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	22	91 396	90 789	79 651
Achats consommés		(8 290)	(8 694)	(5 254)
Autres achats et charges externes	15	(20 548)	(20 275)	(20 435)
Charges de personnel	16	(43 029)	(43 364)	(41 720)
Impôts et taxes		(555)	(517)	(441)
Autres produits de l'activité courante	17	2 159	1 317	2 080
Autres charges de l'activité courante	17	(1 595)	(1 742)	(736)
EBITDA		19 538	17 513	13 146
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(13 301)	(13 438)	(12 895)
Résultat opérationnel courant		6 237	4 075	251
Autres produits et charges opérationnels	18	(1 329)	(1 868)	(3 424)
Résultat opérationnel		4 908	2 207	(3 173)
Coût de l'endettement financier net	19	(1 504)	(1 297)	(2 158)
Autres produits et charges financiers	20	(719)	(1)	(300)
Résultat avant impôt		2 685	909	(5 631)
Impôts courant et différés	21	(173)	(134)	(705)
Résultat net		2 512	775	(6 336)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat net - Part du groupe		2 512	775	(6 336)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
31/12/2023	52 273	(6 336)	(2 742)	(8 743)	34 453	0	34 453
Résultat net de la période	-	775	-	-	775	-	775
Affectation du résultat	-	6 336	-	(6 336)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	339	-	339	-	339
Augmentation de capital	105	-	-	-	105	-	105
Reclassement	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)
OCI (*)	-	-	-	(472)	(472)	-	(472)
Plan d'actions gratuites	503	-	-	484	987	-	987
Autres variations	-	-	-	69	69	-	69
31/12/2024	52 881	775	(2 402)	(14 998)	36 256	0	36 256
Résultat net de la période	-	2 512	-	-	2 512	-	2 512
Affectation du résultat	-	(775)	-	775	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(178)	(0)	(178)	-	(178)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
OCI (*)	-	-	-	344	344	-	344
Plan d'actions gratuites	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	135	(0)	-	(211)	(76)	-	(76)
31/12/2025	53 016	2 512	(2 580)	(14 091)	38 858	0	38 858

(*) La variation des OCI est principalement impactée par la variation des écarts actuariels sur les provisions retraites.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 512	775	(6 336)
Elimination des profits / pertes sur actualisation	661	213	231
Elimination des amortissements et provisions	12 438	12 686	10 994
Elimination des plus ou moins values de cession	1 481	2 853	(81)
Elimination de la charge ou produits d'impôts	173	134	705
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 504	1 297	2 158
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 313)	841	(2 216)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	16 456	18 799	5 455
Incidence des variations de périmètre	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 782)	(2 803)	(18 055)
Variation des prêts et avances consentis	(47)	(35)	(49)
Subventions d'investissements reçues	-	-	-
Cession d'immobilisations	28	11	2 704
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(5 801)	(2 827)	(15 400)
Augmentations (réductions) de capital	-	115	28 133
Emissions d'emprunts	3 932	241	619
Remboursements d'emprunts	(12 550)	(11 161)	(18 807)
Intérêts financiers nets versés	(1 065)	(907)	(3 122)
Autres flux liés aux opérations de financement	(5)	(37)	-
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	(9 688)	(11 749)	6 823
Incidence de la variation des taux de change	20	(19)	88
VARIATION DE LA TRESORERIE	987	4 204	(3 034)
Trésorerie d'ouverture	8 332	4 128	7 162
Trésorerie de clôture	9 319	8 332	4 128
VARIATION DE LA TRESORERIE	987	4 204	(3 034)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La Société KlinCare Group (« la société »), anciennement Financière Hygie, a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. Cette Société est de droit français et est domiciliée 20, rue du Sentier 75002 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.
Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de KlinCare Group et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique. L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

■ Financement

Au cours de l'exercice 2025, KlinCare Group a conclu un crédit syndiqué d'un montant total de 19,1 millions d'euros auprès de trois banques partenaires : BPCE, BNP et Caisse d'Epargne Île-de-France. Ce financement, signé le 29 octobre 2025, s'articule en trois enveloppes distinctes :

- Une première enveloppe de 3,1 millions d'euros a été tirée immédiatement à la signature et a été destinée au remboursement de la Dette RJ du Groupe.
- Une seconde enveloppe, un crédit d'investissement confirmé de 8,5 millions d'euros, est dédiée au financement des investissements en Capex ainsi qu'à la croissance externe (M&A).
- Enfin, une troisième enveloppe de 7,5 millions d'euros, un crédit d'investissement non confirmé, est également destinée à soutenir les investissements Capex et la croissance par acquisitions.

Le remboursement de la Dette RJ a ainsi été réalisé pour un montant de 3,1 millions d'euros, correspondant au tirage immédiat de la première enveloppe du crédit syndiqué.

■ Activité

Concernant le périmètre des magasins, plusieurs opérations ont été réalisées : l'acquisition de cinq magasins situés en Champagne au 1er septembre 2025, ainsi que l'acquisition d'un magasin à Montpellier le 23 octobre 2025. Par ailleurs, la société a procédé à la fermeture de deux magasins, celui de la Part Dieu au 31 décembre 2025 et celui de Confluence en février 2025.

En parallèle, la société a engagé la préparation du nouveau système d'encaissement 5Next, avec un premier test réalisé en avril 2026. Le déploiement complet de ce système est prévu sur l'ensemble des magasins en France d'ici la fin de l'année 2026.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

- Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Pour rappel, le 28 avril 2020, les sociétés françaises avaient été placées en procédures collectives de sauvegarde ou de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

A cours de l'exercice, le total des dividendes pour les créanciers qui avaient choisi l'option longue, soit un paiement échelonné sur 7 ans de 100% du montant des créances admises ont été intégralement remboursés par anticipation grâce au tirage de la première enveloppe de financement. Au 31 décembre 2024, ce solde s'élevait à 3 071 k€.

b. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2025 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2025 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

b. Evolution du référentiel comptable

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 :

- Amendements d'IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères, absence de convertibilité durable entre devises, publiés par l'IASB le 15 août 2023.
- Exemples illustratifs IASB - Reflet des incertitudes dans les comptes publiés le 28 novembre 2025

Ces nouveaux textes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe a par ailleurs débuté l'analyse des impacts des normes et interprétations qui seront obligatoirement applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 :

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 - Classification et évaluation des instruments financiers, publiés par l'IASB le 30 mai 2024.
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Contrats d'achat d'énergie renouvelable, publiés par l'IASB le 18 décembre 2024.
- Améliorations annuelles IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7, publiées par l'IASB le 18 juillet 2024.
- IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers, publiée par l'IASB le 9 avril 2024.
- IFRS 19 - Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique, publiée par l'IASB le 9 mai 2024.
- Modifications d'IAS 21 – Conversion dans une devise de présentation hyperinflationniste

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative de ces textes sur ses comptes consolidés.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant. Les passifs constitutifs du plan d'apurement des sociétés françaises placées en plan de redressement par continuation sont classés en non courant pour les dividendes à verser au-delà du 31 décembre 2025.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	<i>Taux de clôture</i> <i>2025.12</i>	<i>Taux moyen</i> <i>2025.12</i>	<i>Taux de clôture</i> <i>2024.12</i>	<i>Taux moyen</i> <i>2024.12</i>
Franc suisse	0,9332	0,9371	0,9412	0,9339
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans
d) Installations tech, matériel & outillage	5 ans
e) Autres immobilisations corporelles	5 ans

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimés à partir du Business Plan 2026- 2029 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en mai 2026. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	8,4%	10,9%	10,9%	8,4%	10,3%	10,8%
Taux de croissance à l'infini	0,7%	2,0%	1,8%	0,7%	2,4%	2,0%

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini. Montants en milliers d'euros

		Taux d'actualisation						
		-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
Taux de croissance	-0,10%	13,838	3,995	(4,776)	(12,640)	(19,732)	(26,159)	(32,012)
	-0,05%	22,647	11,681	1,980	(6,664)	(14,415)	(21,404)	(27,739)
	0,00%	32,687	20,369	9,561	-	(8,519)	(16,158)	(23,048)
	+0,05%	44,237	30,272	18,132	7,479	(1,945)	(10,342)	(17,872)
	+0,10%	57,669	41,664	27,900	15,934	5,434	(3,856)	(12,133)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Les conséquences d'une modification des paramètres présentés ci-dessus sur la dépréciation des écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité en testant :

- La diminution du taux de croissance de 1,5%
- L'augmentation du taux d'actualisation de 0,1%

Il en ressort qu'aucune variation raisonnablement envisageable des hypothèses opérationnelles ne déclencherait de dépréciation des écarts d'acquisition.

Répartition des écarts d'acquisition par UGT à la clôture :

(en milliers d'euros)	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	4 830	37	31 097	1 656	1 426	39 046
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 611)	-	(1 660)	-	-	(7 270)
Valeurs nettes au 31/12/2024	(781)	37	29 438	1 656	1 426	31 776
Restructuration	-	-	943	-	190	1 133
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2025	4 830	37	32 041	1 656	1 616	40 180
Ecart de conversion	(50)	-	-	-	-	(50)
Dépréciations cumulées au 31/12/2025	(5 661)	0	(1 660)	0	0	(7 321)
Valeurs nettes au 31/12/2025	(831)	37	30 381	1 656	1 616	32 859

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Méthodologie

Les actifs pris en location correspondent majoritairement à des actifs immobiliers, des contrats de location de véhicules et plus accessoirement à des contrats de prestations informatiques.

Tous les contrats de location (hors exemptions prévues par la norme IFRS 16) sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'un engagement locatif correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Au compte de résultat, la norme prévoit de comptabiliser une charge d'amortissements en résultat opérationnel et une charge d'intérêts en résultat financier.

Le montant de l'engagement locatif correspond à la valeur actualisée des loyers à payer, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur sur la durée contractuelle. Cet engagement locatif est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif. Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer l'engagement locatif.

La valeur de l'actif est susceptible d'être ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux. Ainsi en cas de sortie avant la fin de la durée IFRS 16, l'impact de la sortie du droit d'utilisation et de l'engagement locatif sera enregistré en résultat non courant.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Les contrats de location relatifs de courte durée (inférieure à 12 mois) ou concernant des biens de faible valeur sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Détermination du taux d'emprunt marginal

Le taux utilisé pour l'actualisation des loyers est soit le taux implicite du contrat si celui-ci est facilement déterminable, soit le taux d'emprunt marginal du preneur.

Ce dernier est déterminé en appliquant un spread à une base des taux sans risque du pays de rattachement du contrat de location. La table de taux ainsi que le spread sont mis à jour chaque année.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

l. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres, auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

- Participation des salariés

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

- Indemnités de départ à la retraite

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumée ci-après :

	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	803	(59)	745	295	449
Total actifs non courants	803	(59)	745	295	449
Réserves consolidées	(2 693)	587	(1 947)	(785)	(1 162)
Résultat	159	(392)	(392)	(121)	(271)
Capitaux propres - part du groupe	(2 534)	194	(2 339)	(906)	(1 434)
Avantages au personnel - part non courante	3 362	(243)	3 120	1 237	1 883
Impôts différés passif	(25)	(11)	(36)	(36)	-
Total passifs non courants	803	(59)	745	295	449

La méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC dans son avis de 04 2021 a été validée par l'IASB en mai 2021. La nouvelle méthode concerne les régimes dont les droits sont aléatoires (conditionnés par la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite), dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté.

- Selon la méthode précédente (applicable en normes françaises) : les droits sont réparties linéairement sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise,
- Aux termes de la nouvelle méthode : les droits sont répartis sur les dernières années de carrière qui ont donné lieu à l'attribution de droits

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 2.0% des salaires (vs 2.0 % en 2024) et un taux d'actualisation de 3.6 % (vs 3,4 % en 2024).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2019-2021 par sexe).

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2025	31.12.2024
Taux d'actualisation	1,16%	0,97%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	1,5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2020G	LPP2020G
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP15 Alt	LPP15 Alt
Proportion d'invalidité	LPP2020G	LPP2020G

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Pour rappel, dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs issus des procédures collectives des sociétés françaises (Cf. note 2.A Faits marquants de l'exercice) et compte- tenu de l'extension du délai de paiement consentie par l'ensemble des créanciers ayant choisi l'option longue (rallongement sur 7 ans), les dispositions d'IFRS 9 sur les instruments financiers ont été appliquées.

Celle-ci entraîne la décomptabilisation des dettes fournisseurs concernées et la comptabilisation de nouvelles dettes reflétant l'échéancier rééchelonné. Ces nouvelles dettes ont été initialement comptabilisées pour leur juste valeur puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). La différence entre la valeur comptable des dettes fournisseurs avant modification et la juste valeur des nouvelles dettes a été constatée en résultat net (financier).

Compte-tenu de l'absence de méthode comptable prévue spécifiquement dans les normes et interprétations de l'IASB pour les dettes fiscales et sociales, le Groupe a retenu un traitement similaire à celui appliqué aux dettes fournisseurs

Le taux d'intérêt effectif a été déterminé sur la base du cout moyen pondéré de l'endettement de la maison mère.

Compte tenu du remboursement anticipé des passifs du plan de redressement intervenu au cours de l'exercice 2025, ce retraitement n'a plus cours à la date de clôture. Ainsi, l'impact cumulatif a été repris dans son intégralité sur l'exercice, entraînant la constatation d'une charge de désactualisation de 653 k€.

s. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la continuité d'exploitation,
- la valorisation des Goodwill,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

t. Paiement fondé sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » exige qu'une entité comptabilise les transactions dont le paiement est fondé sur des actions (comme des actions attribuées, des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions) dans ses états financiers, y compris les transactions avec des employés ou d'autres parties à régler en trésorerie, en d'autres actifs ou en instruments de capitaux propres de l'entité. Elle contient des exigences spécifiques sur les transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et en instruments de capitaux propres, ainsi que celles où le fournisseur ou le client a le choix entre de la trésorerie ou des instruments de capitaux propres.

Le 21 décembre 2023, le Groupe 5àSec a mis en place un plan d'attribution gratuite d'actions d'actions de préférence de catégorie 1 – ADP1 portant sur un nombre maximum de 1.000.000 d'ADP 1 gratuites au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés de la société et de ses filiales. Ce mécanisme de rémunération complémentaire qui vise à motiver et à fidéliser certains salariés A entrain² la comptabilisation d'une charge de 996 milliers d'euros dans les comptes consolidés sur l'exercice 2024. Aucune charge complémentaire liée à ce mécanisme de rémunération n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2025.

u. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

Catégorie de niveau 1 : Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

Catégorie de niveau 2: Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

Catégorie de niveau 3 : Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

3. Risque de change

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. La devise présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, est le franc suisse.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères.

L'exposition au risque de change sur le franc suisse est le suivant :

(en milliers d'euros)	CHF	Total
Actif circulant	5 171	5 171
Passif circulant	10 411	10 411

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt 31/12/2025	% Contrôle 31/12/2025	Méthode (1) 31/12/2025	% Intérêt 31/12/2024	% Contrôle 31/12/2024	Méthode (1) 31/12/2024
KlinCare Group	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Business	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) Intégration globale

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2025 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	151	13 159	30 369	857	973	630	46 139
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(151)	(10 271)	(13 739)	(0)	(1 306)	(417)	(25 883)
Valeurs nettes au 31/12/2024	0	2 889	16 630	857	(333)	213	20 255
Acquisitions	-	708	-	-	2	571	1 281
Cessions	-	(4)	-	-	(81)	-	(84)
Ecart de conversion	-	79	6	-	-	4	89
Reclassement	-	58	-	-	-	(55)	2
Valeurs brutes au 31/12/2025	151	14 000	30 375	857	894	1 149	47 426
Amortissements nets	-	(802)	-	-	(17)	(0)	(819)
Reclassement	-	-	-	-	(2)	-	(2)
Ecart de conversion	-	(73)	(118)	10	-	(4)	(184)
Dépréciations cumulées au 31/12/2025	(151)	(11 145)	(13 857)	10	(1 245)	(420)	(26 808)
Valeurs nettes à la clôture	0	2 855	16 518	867	(351)	729	20 618

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2025 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagements	Equipements Mobilier magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 231	41 522	20 262	11 644	3 301	229	80 530	158 719
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(462)	(38 757)	(19 279)	(9 994)	(2 732)	-	(52 363)	(123 586)
Valeurs nettes au 31/12/2024	769	2 765	983	1 650	569	229	28 168	35 133
Acquisitions	-	920	491	602	724	52	936	3 726
Cessions	(150)	(249)	(1 845)	(30)	(398)	-	(1 795)	(4 468)
Reclassement	-	103	21	(923)	1 228	(11)	3 310	3 727
Ecart de conversion	-	191	118	-	7	0	169	487
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	7 525	7 525
Valeurs brutes au 31/12/2025	1 081	42 486	19 048	11 293	4 862	270	90 675	169 715
Amortissements nets	(11)	(588)	(328)	(237)	(646)	-	(9 777)	(11 587)
Reprise sur cession	132	226	1 745	18	379	-	462	2 963
Reclassement	-	(101)	(18)	104	(335)	-	(3 169)	(3 519)
Ecart de conversion	-	(183)	(110)	-	(7)	-	(123)	(423)
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	422	422
Dépréciations cumulées au 31/12/2025	(341)	(39 402)	(17 990)	(10 109)	(3 341)	0	(64 548)	(135 730)
Valeurs nettes à la clôture	740	3 084	1 058	1 184	1 521	270	26 127	33 985

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2025			31/12/2024
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	202	(2)	200	195
Prêts, cautionnements et autres créances	3 267	(314)	2 953	2 901
Total des autres actifs financiers non courants	3 469	(316)	3 153	3 096

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2025 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 459	335	67	98	1 958
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(54)	-	(13)	-	(67)
Valeurs nettes au 31/12/2024	1 405	335	54	98	1 891
Variation nette de la période	116	(41)	28	(8)	95
Autres Variations	4	2	-	1	6
Valeurs brutes au 31/12/2025	1 579	295	95	91	2 059
Dotations	(4)	-	-	-	(4)
Reprise	-	-	-	-	-
Autres Variations	(0)	-	-	-	(0)
Dépréciations cumulées au 31/12/2025	(58)	0	(13)	0	(71)
Valeurs nettes à la clôture	1 521	295	82	91	1 988

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients - brut	12 505	7 320
Factures à établir	887	1 130
Dépréciations sur créances clients	(7 614)	(2 224)
Créances clients nettes	5 778	6 227

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Autres créances d'exploitation	183	511
Créances sociales	352	(556)
Autres créances diverses	1 000	1 171
Charges constatées d'avance	900	749
Créances fiscales	7 250	3 006
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	9 684	4 881

Note 10. Trésorerie

A la clôture, la trésorerie se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités	9 319	8 332
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 319	8 332

Note 11. Capital social

Au 1^{er} janvier 2025, le capital social de la société KlinCare Group est composé de 52 880 882 actions à 1€ soit un montant de 52 880 882 €.

Au cours de l'exercice 2025, la société a procédé à des augmentations de capital détaillées comme suit :

- Le 7 mai 2025 : Augmentation de capital de 135 148 €

A l'issue de ces augmentations, le capital social est composé de 53 016 030 actions à 1€ soit un montant de 53 016 030 €.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Actualisation	31/12/2025
BDC Bonds - non courant	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires - non courant	3 200	-	-	1 600	-	4 800
Emprunts obligataires - courant	1 600	-	-	(1 600)	-	-
ICNE - OCA - non courant	526	426	-	-	-	952
Dettes obligataires convertibles	5 326	426	0	0	0	5 752

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2025
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 001	2 361	(723)	(5)	131	0	2 766
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	500	527	(600)	574	-	(0)	1 000
Dette locative IFRS16 - non courant	19 993	664	(687)	(8 930)	6 439	30	17 508
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	7	-	(7)	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	425	439	(169)	44	-	-	740
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	926	254	(99)	(553)	-	-	527
Dette locative IFRS 16 - courant	8 597	272	(10 264)	9 130	1 513	17	9 265
Intérêts courus sur emprunts - courant	12	27	(14)	3	-	-	29
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	(4)	-	0	77
Concours bancaires (trésorerie passive)	5	-	(5)	-	-	-	-
Dettes auprès des établissements de crédits	31 547	4 544	(12 569)	259	8 083	47	31 911

Au 31 décembre 2025, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et des autres dettes financières est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	5 ans et plus	Total
Emprunts obligataires	-	-	4 800	4 800
ICNE - Emprunts obligataires	-	-	952	952
Dettes obligataires convertibles	0	0	5 752	5 752

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	-	572	439	439	1 316	2 766
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	-	657	323	21	-	1 000
Dette locative IFRS16 - non courant	-	7 347	4 075	2 630	3 456	17 508
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	740	-	-	-	-	740
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	527	-	-	-	-	527
Dette locative IFRS 16 - courant	9 265	-	-	-	-	9 265
Intérêts courus sur emprunts - courant	29	-	-	-	-	29
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	77	-	-	-	-	77
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-	-	-
Total	10 638	8 576	4 836	3 090	4 772	31 911

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2025
Provisions pour litiges - non courant	383	173	(3)	-	552
Autres provisions pour risques - non courant	-	139	-	-	139
Prov pour passif éventuels - non courant	6 954	-	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	3 362	319	(147)	(415)	3 120
Total des provisions non courantes	10 859	631	(311)	(415)	10 764

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2025
Provisions pour litiges - courant	3	47	-	0	50
Autres provisions pour risques - courant	(13)	13	-	(0)	-
Total provisions courantes	(10)	60	0	0	50

La principale variation concerne les provisions pour pensions et retraites. (cf. Note 3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel).

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et autres passifs se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales - non courant	-	-	501
Produits constatés d'avance - non courant	103	103	135
Dettes sociales - non courant	(4)	120	164
Total Autres passifs non courants	99	224	799

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	8 384	9 890	11 083
dont Factures non parvenues	3 934	4 214	4 460
Clients - Avances et acomptes reçus	160	172	51
Dettes sociales - courant	7 456	6 250	6 207
Credit Cash	836	874	767
Autres dettes - courant	764	899	1 407
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 853	2 182	2 158
Clients - Avoirs et RRR	829	578	420
Comptes courants groupe passifs - courant	1	0	0
Dettes d'impôts courants	7 272	5 273	4 123
Total Autres passifs courants	19 181	16 229	15 134

Les encours de l'ensemble des créanciers ayant choisi une option longue concernant l'exécution du plan d'apurement ont fait l'objet d'une actualisation (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Consommables	(3 269)	(3 614)	(3 270)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(4 054)	(4 949)	(7 021)
Locations et charges locatives	(2 575)	(1 615)	(1 798)
Personnel intérimaire	(397)	(275)	(80)
Dépenses de Marketing	(1 444)	(744)	(848)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 533)	(1 917)	(1 226)
Autres charges externes	(7 275)	(7 161)	(6 192)
Total autres achats et charges externes	(20 548)	(20 275)	(20 435)

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2025, les charges de personnel se composent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	(32 969)	(31 847)	(32 250)
Charges sociales	(7 105)	(8 771)	(7 602)
Bonus	(2 536)	(2 424)	(2 319)
Participation des salariés	(218)	(116)	-
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(202)	(205)	451
Total	(43 029)	(43 364)	(41 720)

En équivalents temps plein, le nombre d'employés à la clôture 2025 est de 1 051 contre 1 023 en 2024.

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/23
Autre produits d'exploitation courante	138	(150)	1 000
Production immobilisée	286	500	533
Subventions d'exploitation	2	1	-
Autres produits	579	497	170
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 155	468	377
Total autres produits courants	2 159	1 317	2 080
Autres charges	(42)	(160)	(23)
Pertes sur créances irrécouvrables	(9)	(50)	(238)
Litiges magasins	(370)	(421)	(284)
Dot./dép. des actifs circulants	(1 174)	(1 111)	(191)
Total autres charges courantes	(1 595)	(1 742)	(736)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Cessions de titres consolidés	-	387	387
Cessions d'immobilisations incorporelles	7	(60)	(142)
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(353)	(702)	(230)
Sub. invest. virées au résultat de l'ex.	-	85	-
Autres produits opérationnels	627	530	166
Autres charges opérationnelles	(1 221)	(1 716)	(3 880)
Charges et produits sur ex. antérieurs	-	(31)	(7)
Dotations nettes except. pour risques et charges	(103)	(361)	281
Total	(1 329)	(1 868)	(3 424)

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'intérêts sur emprunt	(97)	(101)	(68)
Intérêts - IFRS16	(843)	(752)	(716)
Intérêts OC	(426)	(395)	(1 314)
Intérêts payés sur C/C	0	(0)	(2)
Autres intérêts	(110)	(49)	(58)
Coût de l'endettement financier brut	(1 504)	(1 297)	(2 158)

Le coût de l'endettement est désormais essentiellement composé :

- des intérêts des obligations convertibles en actions, capitalisables à la date anniversaire de chaque tirage. Ces obligations sont rémunérées au taux fixe de 15%.
- Des intérêts liés à la dette locative IFRS 16.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	3	2	0
Gains de change	912	856	2 187
Autres produits financiers	6	26	3
Rep./ provisions financières	-	73	10
Rep./dép. des actifs financiers	-	1 481	-
Total autres produits financiers	922	2 438	2 200
Pertes de change	(905)	(564)	(2 178)
Autres charges financières	(83)	(180)	(90)
Charge d'actualisation	(653)	(213)	(231)
VNC des titres cédés	-	(1 481)	-
Total autres charges financières	(1 641)	(2 439)	(2 500)
Total	(719)	(1)	(300)

Sur l'exercice, la principale variation, hors effet pertes et gains de change, concerne l'écriture d'actualisation du passif généré dans le cadre des procédures collectives françaises (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Impôt exigible	(245)	(204)	(282)
Impôts différés	72	70	(423)
Total	(173)	(134)	(705)

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Différences temporaires	(16)	27	348
Déficits fiscaux reportables	-	-	-
Impôts différés sur retraitements	(42)	(97)	102
Dépréciation IDA	-	-	(27)
Impôt différé net	(57)	(68)	424

Le montant du report déficitaire (non reconnu) du Groupe d'intégration fiscale française s'élève 67 933 k€ à la clôture de l'exercice.

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé	2 512	776
Impôts comptabilisés (A)	(173)	(134)
Résultat consolidé avant impôt	2 685	910
Taux d'impôt constaté	6,44%	14,76%
Taux d'impôt de droit commun	25,00%	25,00%
Charge théorique d'impôt (B)	(671)	(228)
Ecart (B)-(A) à expliquer	498	93
Impact des différences permanentes	(538)	(610)
Retraitements conso sans ID	330	390
Impôts différés de l'exercice non reconnus	284	739
Utilisation déficits reportables non reconnus	(617)	(671)
Dépréciation IDA	0	0
Autres (dont écart de taux)	43	59
Total	(498)	(93)

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés actifs à l'ouverture	1 519	1 365	1 456
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 789	2 780	2 466
Impôts différés nets à l'ouverture	(1 415)	(1 415)	(1 010)
Charge / Produits de l'exercice	72	70	(423)
Autres variations	86	75	18
Impôts différés nets à la clôture	(1 257)	(1 270)	(1 415)
Dont Impôts différés actifs	1 524	1 519	1 365
Dont Impôts différés passifs	2 781	2 789	2 780

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
France	52 040	52 116	42 880
Suisse	18 729	19 291	19 162
Espagne	6 420	6 084	5 553
Luxembourg	7 911	7 750	7 314
Portugal	6 296	5 548	4 742
Total Chiffre d'Affaires	91 396	90 789	79 651

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
B2C Revenues	67 550	67 609	67 052
B2B revenues	18 976	18 940	8 693
B2B2C revenues	530	377	223
Franchise	2 508	2 266	2 048
Logistique	1 832	1 596	1 635
Total Chiffre d'Affaires	91 396	90 789	79 651

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société KlinCare Group et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale, de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans la société par ses salariés et dirigeants inscrit dans le registre des titres au 31 décembre 2025 est de 2,73%, dont 1,82% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions avec les autres parties liées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 24. Engagements hors bilan

- Engagements reçus

Aucun engagement hors bilan reçu significatif n'est à signaler

- Engagements donnés

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie de 400.000€ a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription, à échéance au 31 décembre 2025.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même co-contractant, 5àsec Group s'est engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux au cours de l'exercice s'élève à 288 k€.

KLINCARE GROUP

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier, Paris 75002, IDF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Cabinet LEBIT
18 rue du 9 mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

KLINCARE GROUP

Société par actions simplifiée
20, rue du Sentier, Paris 75002, IDF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société KLINCARE GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société KLINCARE GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à

poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Sarcelles et Paris la Défense, le 26 juin 2026

Les commissaires aux comptes

Cabinet LEBIT

Deloitte & Associés



Handwritten signature of Jean LEBIT in blue ink.

Jean LEBIT



Benoit Pimont

Benoit PIMONT

COMPTES CONSOLIDÉS

KLINCARE GROUP

Exercice clos le 31 décembre 2025



INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE-----	3
2.	COMPTE DE RESULTAT -----	4
3.	TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES-----	5
4.	TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE -----	6
5.	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES-----	7
Note 1.	Informations générales-----	7
Note 2.	Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture -----	7
Note 3.	Principes comptables et méthodes d'évaluation-----	8
Note 4.	Périmètre de consolidation-----	18
Note 5.	Immobilisations incorporelles -----	18
Note 6.	Immobilisations corporelles -----	19
Note 7.	Autres actifs non courants -----	19
Note 8.	Stocks et en-cours -----	19
Note 9.	Créances clients et autres actifs courants-----	20
Note 10.	Trésorerie-----	20
Note 11.	Capital social-----	20
Note 12.	Passifs financiers-----	21
Note 13.	Provisions-----	22
Note 14.	Dettes fournisseurs et autres passifs -----	22
Note 15.	Autres achats et charges externes -----	23
Note 16.	Charges de personnel -----	23
Note 17.	Produits et charges courants -----	23
Note 18.	Autres produits et charges opérationnels-----	24
Note 19.	Coût de l'endettement -----	24
Note 20.	Autres produits et charges financières-----	24
Note 21.	Impôts-----	25
Note 22.	Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires-----	26
Note 23.	Informations relatives aux parties liées -----	26
Note 24.	Engagements hors bilan-----	27
Note 25.	Honoraires CAC -----	27

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Actifs non courants				
Ecart d'acquisition	5	32 859	31 776	31 519
Immobilisations incorporelles	5	20 618	20 255	19 600
Immobilisations corporelles	6	33 985	35 133	37 506
Autres actifs non courants	7	3 153	3 096	3 087
Impôts différés	21	1 524	1 519	1 365
Total actifs non courants		92 140	91 778	93 077
Actifs courants				
Stocks	8	1 988	1 891	2 079
Créances Clients	9	5 778	6 227	6 954
Autres actifs courants	9	2 434	1 875	2 322
Actifs financiers courants	10	-	-	-
Créances d'impôts courants	9	7 250	3 006	4 025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	9 319	8 332	4 128
Total actifs courants		26 769	21 332	19 507
TOTAL ACTIFS		118 909	113 110	112 584
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres				
Capital	11	53 016	52 881	52 273
Prime liée au capital		10	10	-
Réserves consolidées		(16 681)	(17 410)	(11 484)
Résultat		2 512	775	(6 336)
Capitaux propres - part du groupe		38 858	36 256	34 453
Intérêts minoritaires		0	0	0
Total capitaux propres		38 858	36 256	34 453
Passifs non courants				
Passifs financiers non courants	12	27 026	25 227	25 091
Avantages au personnel - part non courante	13	3 120	3 362	2 707
Provisions - part non courante	13	7 645	7 497	7 285
Impôts différés passifs	21	2 781	2 789	2 780
Autres passifs non courants		98	224	799
Total passifs non courants		40 670	39 099	38 662
Passifs courants				
Passifs financiers courants	12	10 638	11 646	13 249
Provisions - part courante	13	50	(10)	3
Dettes fournisseurs	14	8 384	9 890	11 083
Dettes d'impôts courants	14	8 401	5 273	4 123
Autres passifs courants	14	11 909	10 956	11 011
Total passifs courants		39 381	37 755	39 469
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		118 909	113 110	112 584

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

2.COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	22	91 396	90 789	79 651
Achats consommés		(8 290)	(8 694)	(5 254)
Autres achats et charges externes	15	(20 548)	(20 275)	(20 435)
Charges de personnel	16	(43 029)	(43 364)	(41 720)
Impôts et taxes		(555)	(517)	(441)
Autres produits de l'activité courante	17	2 159	1 317	2 080
Autres charges de l'activité courante	17	(1 595)	(1 742)	(736)
EBITDA		19 538	17 513	13 146
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(13 301)	(13 438)	(12 895)
Résultat opérationnel courant		6 237	4 075	251
Autres produits et charges opérationnels	18	(1 329)	(1 868)	(3 424)
Résultat opérationnel		4 908	2 207	(3 173)
Coût de l'endettement financier net	19	(1 504)	(1 297)	(2 158)
Autres produits et charges financiers	20	(719)	(1)	(300)
Résultat avant impôt		2 685	909	(5 631)
Impôts courant et différés	21	(173)	(134)	(705)
Résultat net		2 512	775	(6 336)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat net - Part du groupe		2 512	775	(6 336)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
31/12/2023	52 273	(6 336)	(2 742)	(8 743)	34 453	0	34 453
Résultat net de la période		775	-	-	775	-	775
Affectation du résultat	-	6 336	-	(6 336)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	339	-	339	-	339
Augmentation de capital	105	-	-	-	105	-	105
Reclassement	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)
OCI (*)	-	-	-	(472)	(472)	-	(472)
Plan d'actions gratuites	503	-	-	484	987	-	987
Autres variations	-	-	-	69	69	-	69
31/12/2024	52 881	775	(2 402)	(14 998)	36 256	0	36 256
Résultat net de la période		2 512	-	-	2 512	-	2 512
Affectation du résultat	-	(775)	-	775	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(178)	(0)	(178)	-	(178)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
OCI (*)	-	-	-	344	344	-	344
Plan d'actions gratuites	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	135	(0)	-	(211)	(76)	-	(76)
31/12/2025	53 016	2 512	(2 580)	(14 091)	38 858	0	38 858

(*) La variation des OCI est principalement impactée par la variation des écarts actuariels sur les provisions retraites.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 512	775	(6 336)
Elimination des profits / pertes sur actualisation	661	213	231
Elimination des amortissements et provisions	12 438	12 686	10 994
Elimination des plus ou moins values de cession	1 481	2 853	(81)
Elimination de la charge ou produits d'impôts	173	134	705
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 504	1 297	2 158
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 313)	841	(2 216)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	16 456	18 799	5 455
Incidence des variations de périmètre	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 782)	(2 803)	(18 055)
Variation des prêts et avances consentis	(47)	(35)	(49)
Subventions d'investissements reçues	-	-	-
Cession d'immobilisations	28	11	2 704
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(5 801)	(2 827)	(15 400)
Augmentations (réductions) de capital	-	115	28 133
Emissions d'emprunts	3 932	241	619
Remboursements d'emprunts	(12 550)	(11 161)	(18 807)
Intérêts financiers nets versés	(1 065)	(907)	(3 122)
Autres flux liés aux opérations de financement	(5)	(37)	-
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	(9 688)	(11 749)	6 823
Incidence de la variation des taux de change	20	(19)	88
VARIATION DE LA TRESORERIE	987	4 204	(3 034)
Trésorerie d'ouverture	8 332	4 128	7 162
Trésorerie de clôture	9 319	8 332	4 128
VARIATION DE LA TRESORERIE	987	4 204	(3 034)

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La Société KlinCare Group (« la société »), anciennement Financière Hygie, a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. Cette Société est de droit français et est domiciliée 20, rue du Sentier 75002 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de KlinCare Group et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique. L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

▪ Financement

Au cours de l'exercice 2025, KlinCare Group a conclu un crédit syndiqué d'un montant total de 19,1 millions d'euros auprès de trois banques partenaires : BPCE, BNP et Caisse d'Epargne Île-de-France. Ce financement, signé le 29 octobre 2025, s'articule en trois enveloppes distinctes :

- Une première enveloppe de 3,1 millions d'euros a été tirée immédiatement à la signature et a été destinée au remboursement de la Dette RJ du Groupe.
- Une seconde enveloppe, un crédit d'investissement confirmé de 8,5 millions d'euros, est dédiée au financement des investissements en Capex ainsi qu'à la croissance externe (M&A).
- Enfin, une troisième enveloppe de 7,5 millions d'euros, un crédit d'investissement non confirmé, est également destinée à soutenir les investissements Capex et la croissance par acquisitions.

Le remboursement de la Dette RJ a ainsi été réalisé pour un montant de 3,1 millions d'euros, correspondant au tirage immédiat de la première enveloppe du crédit syndiqué.

▪ Activité

Concernant le périmètre des magasins, plusieurs opérations ont été réalisées : l'acquisition de cinq magasins situés en Champagne au 1er septembre 2025, ainsi que l'acquisition d'un magasin à Montpellier le 23 octobre 2025. Par ailleurs, la société a procédé à la fermeture de deux magasins, celui de la Part Dieu au 31 décembre 2025 et celui de Confluence en février 2026.

En parallèle, la société a engagé la préparation du nouveau système d'encaissement 5Next, avec un premier test réalisé en avril 2026. Le déploiement complet de ce système est prévu sur l'ensemble des magasins en France d'ici la fin de l'année 2026.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

- Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Pour rappel, le 28 avril 2020, les sociétés françaises avaient été placées en procédures collectives de sauvegarde ou de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

A cours de l'exercice, le total des dividendes pour les créanciers qui avaient choisi l'option longue, soit un paiement échelonné sur 7 ans de 100% du montant des créances admises ont été intégralement remboursés par anticipation grâce au tirage de la première enveloppe de financement. Au 31 décembre 2024, ce solde s'élevait à 3 071 k€.

b. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2025 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2025 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

b. Evolution du référentiel comptable

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 :

- Amendements d'IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères, absence de convertibilité durable entre devises, publiés par l'IASB le 15 août 2023.
- Exemples illustratifs IASB - Reflet des incertitudes dans les comptes publiés le 28 novembre 2025

Ces nouveaux textes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe a par ailleurs débuté l'analyse des impacts des normes et interprétations qui seront obligatoirement applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 :

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 - Classification et évaluation des instruments financiers, publiés par l'IASB le 30 mai 2024.
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Contrats d'achat d'énergie renouvelable, publiés par l'IASB le 18 décembre 2024.
- Améliorations annuelles IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7, publiées par l'IASB le 18 juillet 2024.
- IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers, publiée par l'IASB le 9 avril 2024.
- IFRS 19 - Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique, publiée par l'IASB le 9 mai 2024.
- Modifications d'IAS 21 – Conversion dans une devise de présentation hyperinflationniste

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative de ces textes sur ses comptes consolidés.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant. Les passifs constitutifs du plan d'apurement des sociétés françaises placées en plan de redressement par continuation sont classés en non courant pour les dividendes à verser au-delà du 31 décembre 2025.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	<i>Taux de clôture 2025.12</i>	<i>Taux moyen 2025.12</i>	<i>Taux de clôture 2024.12</i>	<i>Taux moyen 2024.12</i>
Franc suisse	0,9332	0,9371	0,9412	0,9339
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans
d) Installations tech, matériel & outillage	5 ans
e) Autres immobilisations corporelles	5 ans

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2026- 2029 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en mai 2026. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	8,4%	10,9%	10,9%	8,4%	10,3%	10,8%
Taux de croissance à l'infini	0,7%	2,0%	1,8%	0,7%	2,4%	2,0%

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

		Taux d'actualisation						
		-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
Taux de croissance	-0,10%	13,838	3,995	(4,776)	(12,640)	(19,732)	(26,159)	(32,012)
	-0,05%	22,647	11,681	1,980	(6,664)	(14,415)	(21,404)	(27,739)
	0,00%	32,687	20,369	9,561	-	(8,519)	(16,158)	(23,048)
	+0,05%	44,237	30,272	18,132	7,479	(1,945)	(10,342)	(17,872)
	+0,10%	57,669	41,664	27,900	15,934	5,434	(3,856)	(12,133)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Les conséquences d'une modification des paramètres présentés ci-dessus sur la dépréciation des écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité en testant :

- La diminution du taux de croissance de 1,5%
- L'augmentation du taux d'actualisation de 0,1%

Il en ressort qu'aucune variation raisonnablement envisageable des hypothèses opérationnelles ne déclencherait de dépréciation des écarts d'acquisition.

Répartition des écarts d'acquisition par UGT à la clôture :

(en milliers d'euros)	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	4 830	37	31 097	1 656	1 426	39 046
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 611)	-	(1 660)	-	-	(7 270)
Valeurs nettes au 31/12/2024	(781)	37	29 438	1 656	1 426	31 776
Restructuration	-	-	943	-	190	1 133
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2025	4 830	37	32 041	1 656	1 616	40 180
Ecart de conversion	(50)	-	-	-	-	(50)
Dépréciations cumulées au 31/12/2025	(5 661)	0	(1 660)	0	0	(7 321)
Valeurs nettes au 31/12/2025	(831)	37	30 381	1 656	1 616	32 859

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Méthodologie

Les actifs pris en location correspondent majoritairement à des actifs immobiliers, des contrats de location de véhicules et plus accessoirement à des contrats de prestations informatiques.

Tous les contrats de location (hors exemptions prévues par la norme IFRS 16) sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'un engagement locatif correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Au compte de résultat, la norme prévoit de comptabiliser une charge d'amortissements en résultat opérationnel et une charge d'intérêts en résultat financier.

Le montant de l'engagement locatif correspond à la valeur actualisée des loyers à payer, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur sur la durée contractuelle. Cet engagement locatif est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif. Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer l'engagement locatif.

La valeur de l'actif est susceptible d'être ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux. Ainsi en cas de sortie avant la fin de la durée IFRS 16, l'impact de la sortie du droit d'utilisation et de l'engagement locatif sera enregistré en résultat non courant.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Les contrats de location relatifs de courte durée (inférieure à 12 mois) ou concernant des biens de faible valeur sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Détermination du taux d'emprunt marginal

Le taux utilisé pour l'actualisation des loyers est soit le taux implicite du contrat si celui-ci est facilement déterminable, soit le taux d'emprunt marginal du preneur.

Ce dernier est déterminé en appliquant un spread à une base des taux sans risque du pays de rattachement du contrat de location.

La table de taux ainsi que le spread sont mis à jour chaque année.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

l. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres, auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

- Participation des salariés

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

- Indemnités de départ à la retraite

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumée ci-après :

	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	803	(59)	745	295	449
Total actifs non courants	803	(59)	745	295	449
Réserves consolidées	(2 693)	587	(1 947)	(785)	(1 162)
Résultat	159	(392)	(392)	(121)	(271)
Capitaux propres - part du groupe	(2 534)	194	(2 339)	(906)	(1 434)
Avantages au personnel - part non courante	3 362	(243)	3 120	1 237	1 883
Impôts différés passif	(25)	(11)	(36)	(36)	-
Total passifs non courants	803	(59)	745	295	449

La méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC dans son avis de 04 2021 a été validée par l'IASB en mai 2021. La nouvelle méthode concerne les régimes dont les droits sont aléatoires (conditionnés par la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite), dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté.

- Selon la méthode précédente (applicable en normes françaises) : les droits sont réparties linéairement sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise,
- Aux termes de la nouvelle méthode : les droits sont répartis sur les dernières années de carrière qui ont donné lieu à l'attribution de droits

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 2.0% des salaires (vs 2.0 % en 2024) et un taux d'actualisation de 3.6 % (vs 3,4 % en 2024).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2019-2021 par sexe).

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2025	31.12.2024
Taux d'actualisation	1,16%	0,97%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	1,5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2020G	LPP2020G
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP15 Alt	LPP15 Alt
Proportion d'invalidité	LPP2020G	LPP2020G

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Pour rappel, dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs issus des procédures collectives des sociétés françaises (Cf. note 2.A Faits marquants de l'exercice) et compte- tenu de l'extension du délai de paiement consentie par l'ensemble des créanciers ayant choisi l'option longue (rallongement sur 7 ans), les dispositions d'IFRS 9 sur les instruments financiers ont été appliquées.

Celle-ci entraîne la décomptabilisation des dettes fournisseurs concernées et la comptabilisation de nouvelles dettes reflétant l'échéancier rééchelonné. Ces nouvelles dettes ont été initialement comptabilisées pour leur juste valeur puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). La différence entre la valeur comptable des dettes fournisseurs avant modification et la juste valeur des nouvelles dettes a été constatée en résultat net (financier).

Compte-tenu de l'absence de méthode comptable prévue spécifiquement dans les normes et interprétations de l'IASB pour les dettes fiscales et sociales, le Groupe a retenu un traitement similaire à celui appliqué aux dettes fournisseurs

Le taux d'intérêt effectif a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré de l'endettement de la maison mère.

Compte tenu du remboursement anticipé des passifs du plan de redressement intervenu au cours de l'exercice 2025, ce retraitement n'a plus cours à la date de clôture. Ainsi, l'impact cumulatif a été repris dans son intégralité sur l'exercice, entraînant la constatation d'une charge de désactualisation de 653 k€.

s. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la continuité d'exploitation,
- la valorisation des Goodwill,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

t. Paiement fondé sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » exige qu'une entité comptabilise les transactions dont le paiement est fondé sur des actions (comme des actions attribuées, des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions) dans ses états financiers, y compris les transactions avec des employés ou d'autres parties à régler en trésorerie, en d'autres actifs ou en instruments de capitaux propres de l'entité. Elle contient des exigences spécifiques sur les transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et en instruments de capitaux propres, ainsi que celles où le fournisseur ou le client a le choix entre de la trésorerie ou des instruments de capitaux propres.

Le 21 décembre 2023, le Groupe 5àSec a mis en place un plan d'attribution gratuite d'actions d'actions de préférence de catégorie 1 – ADP1 portant sur un nombre maximum de 1.000.000 d'ADP 1 gratuites au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés de la société et de ses filiales. Ce mécanisme de rémunération complémentaire qui vise à motiver et à fidéliser certains salariés A entrain2 la comptabilisation d'une charge de 996 milliers d'euros dans les comptes consolidés sur l'exercice 2024. Aucune charge complémentaire liée à ce mécanisme de rémunération n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2025.

u. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

Catégorie de niveau 1 : Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

Catégorie de niveau 2: Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

Catégorie de niveau 3 : Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

3. Risque de change

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. La devise présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, est le franc suisse.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères.

L'exposition au risque de change sur le franc suisse est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	CHF	Total
Actif circulant	5 171	5 171
Passif circulant	10 411	10 411

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt 31/12/2025	% Contrôle 31/12/2025	Méthode (1) 31/12/2025	% Intérêt 31/12/2024	% Contrôle 31/12/2024	Méthode (1) 31/12/2024
KlinCare Group	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Business	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) Intégration globale

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2025 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	151	13 159	30 369	857	973	630	46 139
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(151)	(10 271)	(13 739)	(0)	(1 306)	(417)	(25 883)
Valeurs nettes au 31/12/2024	0	2 889	16 630	857	(333)	213	20 255
Acquisitions	-	708	-	-	2	571	1 281
Cessions	-	(4)	-	-	(81)	-	(84)
Ecart de conversion	-	79	6	-	-	4	89
Reclassement	-	58	-	-	-	(55)	2
Valeurs brutes au 31/12/2025	151	14 000	30 375	857	894	1 149	47 426
Amortissements nets	-	(802)	-	-	(17)	(0)	(819)
Reclassement	-	-	-	-	(2)	-	(2)
Ecart de conversion	-	(73)	(118)	10	-	(4)	(184)
Dépréciations cumulées au 31/12/2025	(151)	(11 145)	(13 857)	10	(1 245)	(420)	(26 808)
Valeurs nettes à la clôture	0	2 855	16 518	867	(351)	729	20 618

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2025 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagements	Equipements Mobilier magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 231	41 522	20 262	11 644	3 301	229	80 530	158 719
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(462)	(38 757)	(19 279)	(9 994)	(2 732)	-	(52 363)	(123 586)
Valeurs nettes au 31/12/2024	769	2 765	983	1 650	569	229	28 168	35 133
Acquisitions	-	920	491	602	724	52	936	3 726
Cessions	(150)	(249)	(1 845)	(30)	(398)	-	(1 795)	(4 468)
Reclassement	-	103	21	(923)	1 228	(11)	3 310	3 727
Ecart de conversion	-	191	118	-	7	0	169	487
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	7 525	7 525
Valeurs brutes au 31/12/2025	1 081	42 486	19 048	11 293	4 862	270	90 675	169 715
Amortissements nets	(11)	(588)	(328)	(237)	(646)	-	(9 777)	(11 587)
Reprise sur cession	132	226	1 745	18	379	-	462	2 963
Reclassement	-	(101)	(18)	104	(335)	-	(3 169)	(3 519)
Ecart de conversion	-	(183)	(110)	-	(7)	-	(123)	(423)
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	422	422
Dépréciations cumulées au 31/12/2025	(341)	(39 402)	(17 990)	(10 109)	(3 341)	0	(64 548)	(135 730)
Valeurs nettes à la clôture	740	3 084	1 058	1 184	1 521	270	26 127	33 985

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2025			31/12/2024
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	202	(2)	200	195
Prêts, cautionnements et autres créances	3 267	(314)	2 953	2 901
Total des autres actifs financiers non courants	3 469	(316)	3 153	3 096

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2025 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 459	335	67	98	1 958
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(54)	-	(13)	-	(67)
Valeurs nettes au 31/12/2024	1 405	335	54	98	1 891
Variation nette de la période	116	(41)	28	(8)	95
Autres Variations	4	2	-	1	6
Valeurs brutes au 31/12/2025	1 579	295	95	91	2 059
Dotation	(4)	-	-	-	(4)
Reprise	-	-	-	-	-
Autres Variations	(0)	-	-	-	(0)
Dépréciations cumulées au 31/12/2025	(58)	0	(13)	0	(71)
Valeurs nettes à la clôture	1 521	295	82	91	1 988

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients - brut	12 505	7 320
Factures à établir	887	1 130
Dépréciations sur créances clients	(7 614)	(2 224)
Créances clients nettes	5 778	6 227

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Autres créances d'exploitation	183	511
Créances sociales	352	(556)
Autres créances diverses	1 000	1 171
Charges constatées d'avance	900	749
Créances fiscales	7 250	3 006
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	9 684	4 881

Note 10. Trésorerie

A la clôture, la trésorerie se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités	9 319	8 332
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 319	8 332

Note 11. Capital social

Au 1^{er} janvier 2025, le capital social de la société KlinCare Group est composé de 52 880 882 actions à 1€ soit un montant de 52 880 882 €.

Au cours de l'exercice 2025, la société a procédé à des augmentations de capital détaillées comme suit :

- Le 7 mai 2025 : Augmentation de capital de 135 148 €

A l'issue de ces augmentations, le capital social est composé de 53 016 030 actions à 1€ soit un montant de 53 016 030 €.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Actualisation	31/12/2025
BDC Bonds - non courant	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires - non courant	3 200	-	-	1 600	-	4 800
Emprunts obligataires - courant	1 600	-	-	(1 600)	-	-
ICNE - OCA - non courant	526	426	-	-	-	952
Dettes obligataires convertibles	5 326	426	0	0	0	5 752

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2025
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 001	2 361	(723)	(5)	131	0	2 766
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	500	527	(600)	574	-	(0)	1 000
Dette locative IFRS16 - non courant	19 993	664	(687)	(8 930)	6 439	30	17 508
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	7	-	(7)	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	425	439	(169)	44	-	-	740
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	926	254	(99)	(553)	-	-	527
Dette locative IFRS 16 - courant	8 597	272	(10 264)	9 130	1 513	17	9 265
Intérêts courus sur emprunts - courant	12	27	(14)	3	-	-	29
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	81	-	-	(4)	-	0	77
Concours bancaires (trésorerie passive)	5	-	(5)	-	-	-	-
Dettes auprès des établissements de crédits	31 547	4 544	(12 569)	259	8 083	47	31 911

Au 31 décembre 2025, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et des autres dettes financières est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	5 ans et plus	Total
Emprunts obligataires			4 800	4 800
ICNE - Emprunts obligataires			952	952
Dettes obligataires convertibles	0	0	5 752	5 752

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Plus de 5ans	Total
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	-	572	439	439	1 316	2 766
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	-	657	323	21	-	1 000
Dette locative IFRS16 - non courant	-	7 347	4 075	2 630	3 456	17 508
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	740	-	-	-	-	740
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	527	-	-	-	-	527
Dette locative IFRS 16 - courant	9 265	-	-	-	-	9 265
Intérêts courus sur emprunts - courant	29	-	-	-	-	29
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	77	-	-	-	-	77
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-	-	-
Total	10 638	8 576	4 836	3 090	4 772	31 911

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2025
Provisions pour litiges - non courant	383	173	(3)	-	552
Autres provisions pour risques - non courant	-	139	-	-	139
Prov pour passif éventuels - non courant	6 954	-	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	3 362	319	(147)	(415)	3 120
Total des provisions non courantes	10 859	631	(311)	(415)	10 764

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2025
Provisions pour litiges - courant	3	47	-	0	50
Autres provisions pour risques - courant	(13)	13	-	(0)	-
Total provisions courantes	(10)	60	0	0	50

La principale variation concerne les provisions pour pensions et retraites. (cf. Note3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel).

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et autres passifs se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales - non courant	-	-	501
Produits constatés d'avance - non courant	103	103	135
Dettes sociales - non courant	(4)	120	164
Total Autres passifs non courants	99	224	799

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	8 384	9 890	11 083
<i>dont Factures non parvenues</i>	<i>3 934</i>	<i>4 214</i>	<i>4 460</i>
Clients - Avances et acomptes reçus	160	172	51
Dettes sociales - courant	7 456	6 250	6 207
Credit Cash	836	874	767
Autres dettes - courant	764	899	1 407
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 853	2 182	2 158
Clients - Avoirs et RRR	829	578	420
Comptes courants groupe passifs - courant	1	0	0
Dettes d'impôts courants	7 272	5 273	4 123
Total Autres passifs courants	19 181	16 229	15 134

Les encours de l'ensemble des créanciers ayant choisi une option longue concernant l'exécution du plan d'apurement ont fait l'objet d'une actualisation (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Consommables	(3 269)	(3 614)	(3 270)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(4 054)	(4 949)	(7 021)
Locations et charges locatives	(2 575)	(1 615)	(1 798)
Personnel intérimaire	(397)	(275)	(80)
Dépenses de Marketing	(1 444)	(744)	(848)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 533)	(1 917)	(1 226)
Autres charges externes	(7 275)	(7 161)	(6 192)
Total autres achats et charges externes	(20 548)	(20 275)	(20 435)

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2025, les charges de personnel se composent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	(32 969)	(31 847)	(32 250)
Charges sociales	(7 105)	(8 771)	(7 602)
Bonus	(2 536)	(2 424)	(2 319)
Participation des salariés	(218)	(116)	-
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(202)	(205)	451
Total	(43 029)	(43 364)	(41 720)

En équivalents temps plein, le nombre d'employés à la clôture 2025 est de 1 051 contre 1 023 en 2024.

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/23
Autre produits d'exploitation courante	138	(150)	1 000
Production immobilisée	286	500	533
Subventions d'exploitation	2	1	-
Autres produits	579	497	170
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 155	468	377
Total autres produits courants	2 159	1 317	2 080
Autres charges	(42)	(160)	(23)
Pertes sur créances irrécouvrables	(9)	(50)	(238)
Litiges magasins	(370)	(421)	(284)
Dot./dép. des actifs circulants	(1 174)	(1 111)	(191)
Total autres charges courantes	(1 595)	(1 742)	(736)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Cessions de titres consolidés	-	387	387
Cessions d'immobilisations incorporelles	7	(60)	(142)
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(353)	(702)	(230)
Sub. invest. virées au résultat de l'ex.	-	85	-
Autres produits opérationnels	627	530	166
Autres charges opérationnelles	(1 221)	(1 716)	(3 880)
Charges et produits sur ex. antérieurs	-	(31)	(7)
Dotations nettes except. pour risques et charges	(103)	(361)	281
Total	(1 329)	(1 868)	(3 424)

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'intérêts sur emprunt	(97)	(101)	(68)
Intérêts - IFRS16	(843)	(752)	(716)
Intérêts OC	(426)	(395)	(1 314)
Intérêts payés sur C/C	0	(0)	(2)
Autres intérêts	(110)	(49)	(58)
Coût de l'endettement financier brut	(1 504)	(1 297)	(2 158)

Le cout de l'endettement est désormais essentiellement composé :

- des intérêts des obligations convertibles en actions, capitalisables à la date anniversaire de chaque tirage. Ces obligations sont rémunérées au taux fixe de 15%.
- Des intérêts liés à la dette locative IFRS 16.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	3	2	0
Gains de change	912	856	2 187
Autres produits financiers	6	26	3
Rep./ provisions financières	-	73	10
Rep./dép. des actifs financiers	-	1 481	-
Total autres produits financiers	922	2 438	2 200
Pertes de change	(905)	(564)	(2 178)
Autres charges financières	(83)	(180)	(90)
Charge d'actualisation	(653)	(213)	(231)
VNC des titres cédés	-	(1 481)	-
Total autres charges financières	(1 641)	(2 439)	(2 500)
Total	(719)	(1)	(300)

Sur l'exercice, la principale variation, hors effet pertes et gains de change, concerne l'écriture d'actualisation du passif généré dans le cadre des procédures collectives françaises (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Impôt exigible	(245)	(204)	(282)
Impôts différés	72	70	(423)
Total	(173)	(134)	(705)

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Différences temporaires	(16)	27	348
Déficits fiscaux reportables	-	-	-
Impôts différés sur retraitements	(42)	(97)	102
Dépréciation IDA	-	-	(27)
Impôt différé net	(57)	(68)	424

Le montant du report déficitaire (non reconnu) du Groupe d'intégration fiscale française s'élève 67 933 k€ à la clôture de l'exercice.

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé	2 512	776
Impôts comptabilisés (A)	(173)	(134)
Résultat consolidé avant impôt	2 685	910
Taux d'impôt constaté	6,44%	14,76%
Taux d'impôt de droit commun	25,00%	25,00%
Charge théorique d'impôt (B)	(671)	(228)
Ecart (B)-(A) à expliquer	498	93
Impact des différences permanentes	(538)	(610)
Retraitements conso sans ID	330	390
Impôts différés de l'exercice non reconnus	284	739
Utilisation déficits reportables non reconnus	(617)	(671)
Dépréciation IDA	0	0
Autres (dont écart de taux)	43	59
Total	(498)	(93)

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés actifs à l'ouverture	1 519	1 365	1 456
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 789	2 780	2 466
Impôts différés nets à l'ouverture	(1 415)	(1 415)	(1 010)
Charge / Produits de l'exercice	72	70	(423)
Autres variations	86	75	18
Impôts différés nets à la clôture	(1 257)	(1 270)	(1 415)
Dont Impôts différés actifs	1 524	1 519	1 365
Dont Impôts différés passifs	2 781	2 789	2 780

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
France	52 040	52 116	42 880
Suisse	18 729	19 291	19 162
Espagne	6 420	6 084	5 553
Luxembourg	7 911	7 750	7 314
Portugal	6 296	5 548	4 742
Total Chiffre d'Affaires	91 396	90 789	79 651

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
B2C Revenues	67 550	67 609	67 052
B2B revenues	18 976	18 940	8 693
B2B2C revenues	530	377	223
Franchise	2 508	2 266	2 048
Logistique	1 832	1 596	1 635
Total Chiffre d'Affaires	91 396	90 789	79 651

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société KlinCare Group et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale, de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans la société par ses salariés et dirigeants inscrit dans le registre des titres au 31 décembre 2025 est de 2,73%, dont 1,82% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions avec les autres parties liées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2025

Note 24. Engagements hors bilan

- **Engagements reçus**

Aucun engagement hors bilan reçu significatif n'est à signaler

- **Engagements donnés**

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie de 400.000€ a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription, à échéance au 31 décembre 2025.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même co-contractant, 5àsec Group s'est engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux au cours de l'exercice s'élève à 288 k€.